



Parlons budget

Comme de tradition, le conseil municipal d'avril a été consacré au vote des budgets. En cette période si particulière, le Conseil a voté un programme d'investissement ambitieux pour 2021, avec plus de 2,3 millions d'euros de nouveaux projets, petits et grands, couvrant les domaines variés de notre compétence (voiries, bâtiments, espaces verts, installations sportives, éclairage public, informatique...). Ce budget volontariste s'inscrit dans la stratégie Nationale de soutien à l'activité économique par l'investissement public, pour atténuer la crise COVID, avec notamment le plan de relance dont chacun aura entendu parler.

Les principaux investissements que nous avons retenus correspondent aux axes du programme de la nouvelle équipe municipale : pour s'engager dans la transition environnementale, un programme de rénovation énergétique du groupe scolaire Pierre Goujon a été inscrit pour 700 000€ HT de travaux, pour lequel une importante subvention de 80% a été demandée à l'Etat. Pour toujours améliorer notre cadre de vie, 590 000€ de projets de voirie ont été programmés. Le budget 2021 prévoit l'achat d'un terrain à côté du stade Paul Mille, pour pouvoir maîtriser son devenir. Un ascenseur et un réaménagement de la Mairie, pour la mise en accessibilité pour tous, seront également réalisés en 2021, pour un montant de 300 000€.

Pour financer ces projets, ce budget a été équilibré en utilisant les quatre leviers à notre disposition :

► Maîtriser les dépenses de fonctionnement, en veillant au quotidien à rester sobre et économe, tout en préservant un service de qualité pour les habitants.

► Rechercher activement des subventions, avec notamment le cofinancement demandé pour la rénovation énergétique de l'école, mais aussi de nombreuses subventions plus modestes.

► Recourir à l'emprunt, sans obérer l'avenir. La gestion exemplaire des mandats précédents place la commune dans une situation favorable pour emprunter, d'autant que deux prêts importants seront remboursés en 2022 et 2023.

► Ajuster les taux d'imposition, avec le vote d'une augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti expliquée ci-dessous.

Cette augmentation du taux d'imposition a été arbitrée dans le contexte d'une baisse constante, depuis 10 ans, de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat. Alors que nous recevions annuellement 300 000€ de l'Etat il y a 10 ans, notre dotation annuelle n'est plus que de 10 000 € en 2020. Cette baisse de dotation a été plus importante dans les communes qui avaient de faibles taux d'imposition, et chacun le sait, notre commune a une fiscalité très avantageuse. Par exemple, quand notre taxe sur le foncier bâti est de 11,60% en 2020, elle est de 17,63% en moyenne Nationale sur les communes de notre strate, de 18,6% à Jonquerettes ou de 29,6% à Morières.

L'effet de cette augmentation pour les contribuables sera atténué, car cette année est une étape importante de la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) pour les résidences principales : en 2021, 80% des foyers ne payeront plus du tout cette taxe, et les autres 20% bénéficieront d'une première réduction de 30% avant une suppression complète à horizon 2023. Le manque à gagner pour les recettes de la commune sera compensé par le reversement de la part de taxe sur le foncier bâti historiquement donnée au département : là où un foyer Castelnovin donnait 11,60% à la commune et 15,13% au département, il est prévu que les $11,60 + 15,13 = 26,73\%$ constituent le nouveau taux communal (écrété par l'Etat pour que la TH soit compensée à l'euro près). Le vote du conseil a porté le taux à 28% au lieu de 26,73%, constituant un apport supplémentaire de 62 000€ aux recettes de la commune. Nous restons malgré cela parmi les communes aux taux les plus bas.

Il n'est jamais agréable de voter une augmentation du taux d'imposition, mais celle-ci est nécessaire pour garder des marges budgétaires, toujours au service de l'aménagement de notre village et de la qualité du service offert aux Castelnovins.

Châteauneuf de Gadagne a été classée première parmi les communes du Vaucluse de 2000-3500 habitants, dans le classement 2021 « villes et villages où il fait bon vivre ». Notre ambition est de bien mobiliser les différents moyens pour conserver cette place méritée, qui concrétise le plaisir qu'a chacun de vivre dans notre village.



Etienne Klein
Maire

ACTUS MUNICIPALES

Les grands équilibres financiers du budget prévisionnel pour 2021, voté au conseil du 6 avril, sont résumés ici

LES RESSOURCES

FONCTIONNEMENT : 3,22 M€

Impôts et taxes locales	2 675 k€
Dotations et participations (ex : aides de la CAF pour le CLAE)	158 k€
Produits des services et autres produits (ex : paiements cantine, location de salles municipales)	261 k€
Autres recettes (ex : remboursements d'assurance)	125 k€

INVESTISSEMENT : 2,69 M€

Ressources propres (dont excédent de fonctionnement)	1 110 k€
dont vente d'un bien	137 k€
Emprunt	600 k€
Subventions	981 k€

Fonctionnement
3,22 M€

Investissement
2,69 M€

BUDGET 2021
5,91 M€

LES DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Salaires et charges salariales	1 580 k€
Charges à caractère général (ex : énergie, alimentation cantine)	997 k€
Autres charges (ex : subventions aux associations)	289 k€
Charges financières (ex : intérêts d'emprunts)	31 k€
Amortissement et excédent	321 k€

INVESTISSEMENT

Nouveaux projets	2 315 k€
Projets 2020 restant à réaliser	164 k€
Autres investissements	53 k€
Subventions	981 k€
Remboursement de la dette	159 k€

VISITE ET INAUGURATION AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE



Visite au groupe scolaire P. Goujon :

Christian Guyard, Secrétaire Général de la Préfecture de Vaucluse s'est rendu sur notre commune le 24 mars dernier. Cette visite a été mise à profit pour aborder avec lui le programme d'investissement ambitieux du budget 2021, et parmi les sujets abordés, le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Pierre Goujon, où nous l'avons invité à nous accompagner. S'inscrivant dans un processus de transition environnementale, cette opération a été inscrite pour un montant de 700 000 € ht de travaux, et a fait l'objet d'une importante demande de subvention à l'État (80%). Il était donc important de confirmer à Christian Guyard

tous les éléments de ce dossier dans une perspective d'appui en faveur d'une décision favorable.

Inauguration de la station d'épuration :

Notre hôte était ensuite à nouveau sur le devant de la scène lors de l'inauguration de la nouvelle station d'épuration de Châteauneuf de Gadagne en présence de P. Gonzalvez, président de la Communauté de Communes, P. Roux, vice-président, de nombreux élus et représentants des entreprises et services de la communauté. C'est notre maire E. Klein qui a coupé le ruban tricolore. A ses côtés, Pierre Molland et Michel Pélissier qui ont vu naître et ont participé à ce projet lorsqu'ils étaient « aux affaires » !



Opérationnelle depuis le 12 janvier 2021, dimensionnée pour 5600 équivalents - habitants, son coût total est de 2 328 648 € ttc soit : CCPSMV : 1 928 648 € et département de Vaucluse : 400 000 €.

Subventions 2021 Aux Associations

(en euros)

As. Li Bon Vivent	300
Comité Des Fêtes	10 000
Confrérie Des Tastes Grappes	100
Foyer Rural Laique	17 500
Total Animation	27 900
As. Des Oeuvres Paroissiales	125
Sapeurs Pompiers	150
Total Autres	2 775
Geist 21	225
La Croix Rouge Francaise	225
Ligue Contre Le Cancer	225
Restos Du Coeur	225
As. Cult. Franco Népalaise	200
Total Caritatif	1 100
Akwaba Ka Théâtre	5 000
Amistanco De Cast Eu Nou	115
As. Avec	125
As. Les Amis De Font Ségugne	100
Escolo De Font Segugno	200
La Strada	225
Film Et Nous	150
Théâtre De Cavaillon	3 500
Bans Des Arts	2 500
Total Culture	11 915
Association « Tagadagne »	575
Coop. Ecole Elémentaire	3 300
Coop. Ecole Maternelle	3 150
Foyer Des Elèves Collège Le Thor	160
Total Enfance	7 185
As. Gadagne Environnement	135
As. Les Pimprenelles	150
Les Amis De La Sorgue	230
Total Environnement	515
As. La Castelnovento	400
Sporting Club Gadagnien	10 000
Tennis Club De Campbeau	3 000
Vélo Club Le Thor / Gadagne	2 000
Total Sports	15 400
TOTAL GÉNÉRAL	64 290 €

EAUX ROUGES

Peut-être avez-vous vu ces fameuses « eaux rouges » couler de vos robinets.

Deux causes principales : dans les quartiers dont les canalisations sont renouvelées ou changées, la remise en pression provoque un nettoyage et le décollage du calcaire qui les tapisse.

Lors de la vérification des poteaux d'incendie (période du 15 avril au 15 juin), la vérification du débit purge en partie la canalisation d'alimentation et la remise en pression génère le même phénomène.

Si vous constatez une eau rouge-brunâtre, aucun danger ! Laissez simplement couler l'eau jusqu'au retour à la normale. Le syndicat des eaux Durance - Ventoux s'excuse pour ce désagrément.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL - 31 MAI 2021



Le prochain conseil municipal se tiendra le **31 mai - 18h30**. Les conditions sanitaires actuelles limitent toujours la présence du public mais les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : «Mairie de Châteauneuf de Gadagne».

CENTRE DE VACCINATION DE MORIÈRES

Ouvert depuis le 1^{er} mars 2021 à l'initiative d'un partenariat entre les Communes de Morières, Vedène, St Saturnin les Avignon, Caumont, Jonquerettes et Châteauneuf de Gadagne, ce centre a permis, par le biais des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de recevoir un grand nombre de personnes en facilitant la prise de rendez-vous des 75 ans et plus qui souhaitaient être vaccinés.



Ils le sont pratiquement tous à ce jour pour notre commune. Les 70 ans et plus leur ont succédé, et aujourd'hui ce sont les plus de

60 ans qui bénéficient de la vaccination Pfizer. **Le centre est ouvert tous les jours de 9 h à 17 h sauf le lundi de 13 h à 17 h.**

Ce projet a pu se concrétiser grâce à la mise à disposition d'une salle par la Commune de Morières, à l'aide apportée par les services techniques, à l'investissement des médecins, infirmières, bénévoles chargés de l'accueil du public, et également aux services de police municipale des différentes communes pour la récupération et le transport des vaccins. Un véritable élan de solidarité s'est créé, que nous tenons à souligner et qui permet aujourd'hui **900 vaccinations par semaine**. Le 9 avril 2021 a vu l'ouverture d'un centre de vaccination à vocation départementale. Il est situé à la **Salle Polyvalente de Montfavet** et accessible à toutes les personnes éligibles à la vaccination via le **standard téléphonique 04 32 40 33 31 de 9h à 17h soit via les plateformes MAIA et santé.fr.**

ÉLECTIONS RÉGIONALES 20 ET 27 JUIN

Une décision gouvernementale reporte encore le scrutin d'une semaine. Il se tiendra donc **les 20 et 27 juin**. **Si vous ne pouvez ou ne souhaitez vous déplacer, vous pouvez établir une procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr.**

La procédure est simple :

Après vous être identifié(e) sur le site, vous devrez renseigner votre commune, le nom de la personne à qui vous donnez procuration, les scrutins ou la période



de validité de cette procuration. Il s'agit d'une dématérialisation partielle de la procédure, **vous devrez toujours vous présenter physiquement en gendarmerie** avec une pièce d'identité et la référence du dossier saisi en ligne. Votre dossier numérique sera directement transmis à la commune, chargée de valider définitivement ou non la procuration et d'en informer le mandataire (personne qui reçoit la procuration). Les électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voie numérique pourront toujours établir leur procuration par procédure papier directement en gendarmerie.

POINT TRAVAUX

Rampe d'accessibilité à la Poste

Elle est réalisée et le ragréage de la façade du bâtiment communal effectué. Elle sera disponible dès fin avril après mise en sécurité totale et aménagement de l'espace paysager en pied de bâtiment.



Place du marché

Les quatre armoires de distribution d'énergie sont installées, reste à Enedis à effectuer la connexion pour que l'ensemble du site soit opérationnel.

Chemin du Vieux Moulin

La rénovation des réseaux eaux usées sur l'ensemble du chemin et eau potable sur

la partie basse est quasiment terminée. Sur la partie haute, les tranchées de pose et raccordements seront traitées afin d'améliorer le roulement. La partie centrale sera revêtue d'un bicouche dans l'attente de l'enfouissement des réseaux aériens prévu pour la fin de l'année, et la partie basse goudronnée.

Place de la Poste

Le projet prend forme. Les fouilles concernant les parkings souterrains sont quasiment terminées. La grue qui permettra la manipulation des différents matériaux a été installée et fera partie du paysage durant la quasi-totalité du chantier.



EPISODE GEL

Le 8 avril dernier, un épisode de gel exceptionnel a touché notre territoire, affectant arbres fruitiers et vignes, pour des pertes de 40 à 90 % suivant les cultures et leur emplacement. Ce phénomène météorologique a touché une bonne partie de l'hexagone.

Des mesures de soutien financier de l'Etat ont été sollicitées et sont attendues. La municipalité a aussitôt informé le préfet de la situation sur son territoire et a communiqué aux agriculteurs de la commune les démarches à entreprendre, leur garantissant accompagnement et soutien. Le président du conseil Régional PACA, Renaud Muselier, s'est rendu le mardi 20 avril sur notre commune pour constater les dégâts et assurer la profession du soutien financier de la Région. Nous pouvons également témoigner notre solidarité à nos agriculteurs en privilégiant la consommation de leurs produits.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration aura lieu à 11h30. Les mesures actuellement en vigueur pour freiner la propagation de l'épidémie de Covid-19 ne nous permettent malheureusement pas d'inviter la population à **cette cérémonie qui sera retransmise en direct sur le compte Facebook de la Mairie**. Néanmoins, si une amélioration de la situation sanitaire autorisait l'organisation de ce rassemblement, nous communiquerions via le site internet de la Mairie et les réseaux sociaux.

Chemin des Ourinades, chemin des Béringuiers

La rénovation de la canalisation d'eau potable et la mise aux normes de branchements individuels nécessitent actuellement des tranchées sur la voie routière, engendrant quelques désagréments pour les riverains. Ce chantier de 3 semaines permettra également d'établir un maillage entre le réseau de la départementale 9 et celui desservant la partie du plateau en direction de Caumont. Distribution d'eau potable et sécurité incendie s'en trouvent renforcées.

Parking des Oliviers 2

Les travaux sont achevés, l'éclairage opérationnel et le stationnement libre. Un aménagement paysager sera réalisé prochainement.



FOYER RURAL LAÏQUE

► **Club Photo Numérique**
Dimanche 6 Juin
« Photos Dans La Rue » dans le cadre de
« Images et Musiques »

Rendez-Vous pour un parcours visuel et artistique dans les rues du centre historique de Châteauneuf de Gadagne le **dimanche 6 Juin organisé par le Club Photo Numérique** dans le cadre de l'évènement « Images et Musiques »

► **A comme... B comme... C comme...
 A vous de deviner !!!**

Quand les lettres de l'Alphabet inspirent des images et les mots des rêveries... L'Abécédaire Photos vous attendra à la Médiathèque de Châteauneuf de Gadagne à partir du Vendredi 11 Juin 2021 et pendant tout l'été. Une exposition du Club Photo pour le plaisir des yeux et du voyage imaginaire...

ASSOCIATION NÉPAL AVIGNON



Vous savez déjà que depuis plus de 30 ans, cette association aide des villages autour de Rigaon, une zone de montagnes au Népal.

Aide apportée dans le domaine de la santé, de l'éducation mais aussi de l'agriculture, de l'artisanat et de l'environnement. (Voir notre site : www.a.nepal.avignon.free.fr)

Cette manifestation sera organisée selon un protocole sanitaire strict et toutes les autorisations nécessaires.

Rendez-vous donc **samedi 29 mai, veille de la fête des mères, salle Anfos Tavan de 10h à 17h** pour une d'artisanat népalais et tibétain. Nous vous proposerons bijoux, foulards, objets de décoration très variés dont certains ont été fabriqués à Rigaon même. Merci pour l'intérêt que vous portez à notre action.

Contact : AM Vettoretti : 06 73 39 09 47

NOUVEAU À GADAGNE

Boutique d'art et d'artisanat : L'atelier de Sissi

Objets et des jeux décoratifs, mobilier d'intérieur et d'extérieur, objets du quotidien, mobilier pour animaux, compositions florales sur bois flottés et œuvres à l'encre de Chine. N'ayant pas de local commercial, je vous invite à me contacter pour toute(s) commande(s) ou à me suivre via les réseaux sociaux et sur les marchés artisanaux, festivités...

L'atelier de Sissi : 06 34 38 81 86

📍 : l'atelier de Sissi - 📧 : latelierdesissi

FESTIVAL IMAGES ET MUSIQUES



Du jeudi 3 au dimanche 6 juin, la municipalité et la médiathèque préparent un week-end d'animations, en collaboration avec de nombreuses associations : le Ban des arts, la Strada, Akwaba, Film&Nous, le

Foyer Rural Laïque, Les Amis de Fontségugne et l'Animothèque.

Voici une idée des activités qui vous

attendent : concerts de musique classique, ciné-concert, conte pour enfants, animations audio/vidéo, lectures de poésies, exposition de photos, ciné plein air, jeux pour tous, jeu de piste pour (re)découvrir notre village (6 juin - organisé par les Amis de Fontségugne, ce jeu se fait sur réservation en téléphonant au 06 13 89 98 54, à partir du samedi 29 mai). Davantage de détails lors du prochain bulletin municipal, sur le site et la page Facebook de la mairie.



MÉDIATHÈQUE : DEMANDEZ LE PROGRAMME



Le CLIP (Cercle des Livres Partagés) - Mardi 18 mai de 14h à 15h

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit - sur inscription

Atelier informatique - Mardi 25 et Vendredi 28 mai de 14h à 15h30

Vous souhaitez pouvoir consulter plus facilement vos photos ?

Frédérique vous propose, lors de 2 séances, de créer votre album

photo virtuel depuis une tablette et d'apprendre à les classer, les organiser et les archiver. Gratuit - sur inscription.

Le Club des BDécouvreurs - Lundi 31 mai de 16h à 17h

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club «BD» de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit - sur inscription

AMAP « LE THOR EN VERT »

L'AMAP, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, située route de Caumont au Thor vous propose tout au long de l'année des légumes cultivés biologiquement en respectant le rythme des saisons et l'environnement mais aussi bien d'autres produits : fruits, œufs, volailles, fromage de chèvre, viande, céréales. Si vous hésitez à nous rejoindre, l'Amap propose une période d'essai de 4 semaines au terme de laquelle vous pourrez décider de vous engager pour un contrat de 6 mois ou d'arrêter. **Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'AMAP : www.amap-le-thor-en-vert.fr ou bien nous contacter à l'adresse suivante : contact@amap-le-thor-en-vert.fr. Vous pouvez également nous rencontrer sur le lieu de distribution les mardis ou les vendredis de 16h30 à 17h45 (horaires pendant le couvre-feu) Route de Caumont au Thor.**

GADAGNE ENVIRONNEMENT

L'assemblée Générale Ordinaire de Gadagne-Environnement, prévue initialement le 9 avril, est reportée au **vendredi 21 mai à 20h30 - Salle Anfos Tavan**, particulièrement choisie pour permettre la distanciation. Rappel des principaux thèmes à aborder : rôle des commissions extra-municipales, le bruit, dont celui des avions, les projets d'antennes téléphoniques (CR réunion en préfecture), l'arrosage des vignobles et autres cultures du plateau, partage des territoires entre chasse et promenade, effets de la situation sanitaire sur la vie du village, travaux des nouvelles zones d'urbanisation. Où en sont les projets des anciens hangars frigorifiques de la Route du Thor et la réhabilitation des micocouliers de l'allée d'honneur de La Chapelle ?

BAN DES ARTS

L' UNIQUE FESTIVAL

Compte tenu de la situation sanitaire les Musicales de Gadagne sont au regret de devoir annuler le concert de piano du Dimanche 9 Mai à 16 heures.



Mais François MOSCHETTA ouvrira l' « Unique Festival », le **vendredi 4 juin** avec un récital Scriabine. Grande salle du Parc de l'Arbousière.

Contact : lebandesartscdg@gmail.com
Tél : 06 07 48 02 96
www.les-musicales-de-gadagne.com

Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal : envoyez vos infos **avant le 18 du mois à bulletinmunicipalcdg@gmail.com**